

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° DN141

présenté par

M. Lachaud, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

à l'alinéa 341 les mots « La France continuera enfin à participer » sont remplacés par les mots « La France amplifiera sa participation »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La France se donne pour objectif politique d'œuvrer à la dénucléarisation du monde. C'est le sens de son adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Toutefois, son action dans cette direction demeure jusqu'à aujourd'hui quelque peu timorée. Les obligations de suivi des stocks prévues dans le TNP, par exemple, ne sont observées qu'imparfaitement. Alors que les USA et la Russie, détenteurs des arsenaux nucléaires les plus importants au monde, semblent relancer une escalade à propos des armes nucléaires tactiques qui ferait courir un très grave danger à la sécurité mondiale, et alors que la Chine s'est déclarée disponible pour relancer le processus de désarmement, cet amendement vise à souligner qu'il est possible à la France, détentrice du troisième stock d'armes nucléaires au monde, de mener une action nettement plus volontariste sur la scène internationale afin d'atteindre à long terme l'objectif d'un monde sans arme nucléaire.